



Ligue de Provence d'Échecs

176 av. du 8 mai 84310 MORIERES
04 90 33 32 51- e-mail reynaud.fr@wanadoo.fr

Assemblée Générale ordinaire de la Ligue de Provence

PV ligue de Provence 03 septembre 2011 à Vitrolles (13)

Le Président F.Reynaud ouvre la séance à 14h00, il demande au Secrétaire L.L Chazeau si nous disposons du Quorum celui-ci lui informe que le Quorum est atteint

La Ligue remercie Jean Casella et le club de Vitrolles de recevoir cette Assemblée Générale. Le Président remercie les 16 clubs présents ou représentés et déplore le silence des autres. Il rappelle aussi le principe de la procuration qui ne consiste pas à signer un chèque en blanc au président de ligue, mais elle intervient lorsque un(e) président(e) de club a un empêchement le jour de la réunion, dans ce cas le club mandate un de ses membres pour le représenter sur des positions et propositions définies par ce même club comme le ferait le président(e) !

Nous avons aussi le problème de la date qui coïncide avec la journée des associations de la ville de certains clubs qui ne peuvent mandater personne, tous les membres étant mobilisés pour animer cette manifestation, (je leur tire mon chapeau pour cette énergie) Dans ce cas ils peuvent tout de même donner procuration à un autre président de club pour se faire représenter

Il y a aussi ceux qui n'en ont rien à foutre, mais dans ce cas ??

Approbation du PV du septembre 2010

Le Président demande à l'assemblée si il n'y pas de question ou des points à préciser, L'assemblée lui indique que tout semble correct. Le PV est approuvé à l'unanimité.

Pour la première fois depuis dix ans la Ligue reprend des licences ce qui est à souligner.

La transition entre le monde de l'école et des clubs est très difficile, problème de passerelle. Il y a des lacunes sur ce secteur mais il semblerait que l'accompagnement éducatif soit une voie à poursuivre.

Le Président salut ce débat enrichissant

Rapport Moral:

Le Président F.Reynaud fait le compte rendu du rapport moral. Il n'y a pas de question sur le rapport moral ou de modification

Vote : unanimité moins une voix

Secteur financier

Le Trésorier B.Pierrard présente les comptes de l'année 2010/2011* ainsi que le budget prévisionnel de la saison 2011/2012. Le Trésorier rappelle l'état des comptes qui sont équilibrés ce qui est une vraie satisfaction la Ligue dispose d'un excédent de 1500 € environ.

Vote : unanimité compte saison 2010/2011, unanimité budget prévisionnel 2011/2012

- voir doc

Il est à souligné que la Ligue n'encaissera plus la part de Licence B des jeunes pour la saison 2012/2013. Cette mesure pourra permettre d'encourager la prise de licences notamment dans le secteur scolaire qui peut-être un coût supplémentaire. Unanimité -1 voix

Secteur Jeunes et Scolaires

Jeunes mode de qualification 16 joueurs par catégories plus le qualifié d'office
La catégorie cadet/junior en Provence a fonctionné avec un vrai tournoi.

Championnat de Provence jeunes très bonne organisation à Laragne qui a été apprécié de tous il faut saluer le travail du club. Pour 2012 on a deux candidatures celle de l'ECV et de Laragne (au cas ou).

Le Directeur des Jeunes fait un compte rendu du MI Laurent Guidarelli qui tire le signal d'alarme sur plusieurs points:

- la faiblesse de nos jeunes
- le manque de travail
- le manque de respect vis-à-vis des entraîneurs
- le phénomène "colonie de vacances"

La Ligue décide d'octroyer un budget pour l'équipe espoirs avec notamment l'idée de créer un pôle espoir pour le Championnat de France et prendre en charge les 6 champions de pupilles à minimes garçons et filles. Mais les petits poussins et poussins pourront avoir accès aux préparations.

Les entraîneurs feront l'analyse pour les autres qualifiés.

Pour les jeunes des Opens ils n'auront plus accès aux entraîneurs de la Ligue
Cette mesure est à adoptée.

NIII jeunes on garde les mêmes cadences, match de barrage à la NIII c'est le Gambit Marseillais qui a été vainqueur du club d'Orange.

Scolaires il est rappelé le bilan de la saison par le Président de la Ligue et les objectifs sont de mieux structurer l'organisation de cette compétition. Mais on sent que cela redémarre surtout chez les primaires Christian Bernard et Stéphane Escadre mettent à disposition des informations sur ce secteur qui doit-être la priorité des clubs et des comités. Il est décidé que si il y a des actions sur ce domaine la Ligue s'engagera à soutenir ces initiatives. Le Président F.Reynaud tient que ce secteur soit une priorité pour tous et que des responsables s'occupe de ce domaine.

Secteur de l'arbitrage:

Le Président relie le bilan sur la saison. Il rappelle que Monsieur Philippe Carteron a été nommé DRA de la Ligue.

Secteur Féminin

Bilan satisfaisant phase de NII Féminine et de l'organisation de l'ECV
niveau inter ligues,

Marseille Echecs monte en TOP 12 féminin

Championnat de Provence Oriane Soubirou, Ségolène Magnin Clemence Del Valle

38 joueuses légère baisse très bonne organisation.

Championnat de France rapide Oriane Soubirou finit 11ème Marion Pénalver 28ème Ségolène
Magnin 33ème Mathilde Savalle 47ème

La Ligue rappelle quel soutien les actions pour ce secteur.

Appel à candidature pour le Provence Féminin 2011 Salon de Provence candidat

Questions diverses

Le Président F.Reynaud salue une nouvelle fois le titre de Champion de France par équipe de
Marseille Echecs.

Le Président F.Reynaud remet les trophées des Nationales IV et V.

Fin de l'AG 16h40

Le Président de La Ligue F.Reynaud

Le Secrétaire de la Ligue L.L Chazeau